



Changement de contrat (cdi)

Par **fredmel_old**, le **02/10/2007 à 20:50**

je suis infirmier et en CDI dans une clinique privée depuis 2002. Je suis remplaçant dans cet établissement c'est-à-dire que je travaille dans différents services de jour comme de nuit. Ma surveillante exige que je signe un nouveau CDI pour un poste fixe. Il s'agit là de remplacer une collègue qui a pris un congés sans soldes d'1an. J'y suis opposé car cela modifierai beaucoup mes horaires et le nature même de mon travail. Il faut savoir également que le poste que j'occupe actuellement ne sera pas supprimé car il est nécessaire. Suis-je obligé d'accepter????????